



## RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

**DATE** : 5 février 2018

**HEURE** : 19 h

**PRÉSENTS** : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Marie-Lou Noël, Percy Mallet, Rémi Hébert, Kassim Doumbia et Brigitte Mazerolle Arseneau.

**ABSENTE** : Mylène Chiasson.

**PUBLIC** : environ 25 personnes incluant 5 pompiers.

1. **Ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 19 h.

2. **Personne attendue**

La maire mentionne que certains membres du CPAÉ de l'école l'Envolée sont présents pour présenter leur projet de terrain de soccer et infrastructure d'athlétisme.

3. **Divulgence de conflits d'intérêts**

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet déclare conflit aux points 9. j) et 9. k).

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. **Adoption du procès-verbal**

a. **Réunion ordinaire du 4 décembre 2017**

Proposé par le conseiller Patrice - Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 4 décembre 2017 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

b. **Réunion extraordinaire du 18 janvier 2018**

Proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que le procès-verbal de la réunion publique extraordinaire du 18 janvier 2018 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. **Suivi des procès-verbaux**

Tous les suivis ont été faits.

VILLE DE SHIPPAGAN  
*Anita Savoie Robichaud* MAIRE  
*Mylène Chiasson* SECRÉTAIRE MUNICIPAL

## **7. Correspondance**

- (a) La directrice générale fait état de l'information contenue dans le rapport des permis octroyés en décembre 2017 par la Commission des services régionaux P.A.
- (b) La directrice générale fait la lecture de la lettre d'Isabelle Power concernant le projet CPAÉ.

## **8. Rapport des comités**

### **1. Développement communautaire**

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet procède à la lecture de son rapport pour le comité Développement communautaire et dépose son rapport.

### **2. Environnement et Sports**

Le conseiller Rémi Hébert procède à la lecture de son rapport pour les comités Environnement et Sports et dépose son rapport.

### **3. Sécurité publique et Développement économique**

La conseillère Marie-Lou Noël procède à la lecture de son rapport pour les comités Sécurité publique et Développement économique et dépose son rapport.

## **9. Affaires nouvelles**

### **(a) Résolution : Entente de soutien technique lors des situations d'urgence**

Il est proposé par la conseillère Marie Lou Noël appuyé du conseiller Patrice Éloi Mallet que lors des situations d'urgence, la compagnie i-Web.net ou M. Éric Haché mette à la disposition de la Ville de Shippagan une personne responsable du soutien technique et informatique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **(b) Résolution : Demandes de contributions financières**

Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Percy Mallet que la municipalité s'engage à octroyer les demandes d'aide financières suivantes :

Pour 2017 :

- Arbre de l'Espoir - campagne de financement - 100,00 \$
- Accueil Sainte-Famille — campagne de financement annuelle - 200,00 \$
- Chambre de commerce – campagne annuelle de financement Merci de Magasiner Chez-Nous - 500,00 \$
- Chevaliers de Colomb — collecte de Noël - 300,00 \$
- Garderie les Schtroumpfs – travaux de réparation - 2 000,00 \$
- Club de Natation Shippagan — 250,00 \$ pour trois ans à partir de 2017 (total 750,00 \$ de 2017 à 2019)

Pour 2018 :

- Garderie les Schtroumpfs – travaux de réparation - 2 160,00 \$
- Conservatoire de Musique de l'Acadie — campagne annuelle de financement -200,00 \$
- Nicolas Landry - ouvrage portant sur la carrière de Marie Esther - 1 000,00 \$
- Ligue féminine Midget AAA Northern Lighting – achat de chandails d'équipe - 1 000,00 \$
- Association hockey mineur Lamèque-Shippagan — 54<sup>e</sup> tournoi Pee-Wee - 150,00 \$
- Club Richelieu - nouvelle structure de jeu au parc - les employés de la ville feront l'installation et la ville va défrayer les frais pour le paillis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**VILLE DE SHIPPAGAN**  
*Quinta Savie Robichaud* MAIRE  
*Mylinne Clavel* SECRÉTAIRE MUNICIPAL



**(c) Résolution : Permis de construction — perron au 133, 12e Rue à Shippagan**

Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël, que la Ville de Shippagan autorise le permis de construction d'un perron situé au 133, 12<sup>e</sup> Rue, à Shippagan même si ce perron se trouve dans l'emprise de la rue (article 11.4.11 de l'arrêté de zonage) ; et que cette autorisation soit conditionnelle à ce que le propriétaire ne tienne en aucun cas la Ville de Shippagan responsable de tout dommage à sa propriété, blessures ou autres incidents en lien avec ce perron.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(d) Résolution : Lecture dans son intégralité de l'arrêté 80-2017**

Il est proposé par le conseiller Patrice Eloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on procède à la lecture dans son intégralité de l'arrêté 80-2017 pour la fermeture d'une rue future à l'intérieur des limites de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(e) Résolution : Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 80-2017**

À la suite de la lecture dans son intégralité, il est proposé par le conseiller Patrice Eloi Mallet appuyé du conseiller Percy Mallet que l'on adopte en troisième lecture l'arrêté 80-2017 pour la fermeture d'une rue future à l'intérieur des limites de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(f) Résolution : Politique interne sur la gestion de documents**

En lien avec la *Loi sur les archives* du N.-B., il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Patrice Eloi Mallet que la politique interne sur la gestion de documents soit adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(g) Résolution : Politique interne sur la marche à suivre dans le cas de fermeture des bureaux municipaux**

Dans une optique de saine gestion, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Patrice Eloi Mallet que la politique interne sur la marche à suivre dans le cas de fermeture des bureaux municipaux soit adoptée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(h) Résolution : Demande de permission de droit de passage Club Motoneige P-A**

Il est proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la Ville de Shippagan donne le droit de passage au Club Motoneige P-A sur trois terrains lui appartenant, soit le NID 20766523, 20766515 et 20766549, à condition que les autres propriétaires des terrains concernés acceptent l'autorisation de passage et à ce qu'une pancarte soit installée afin de prendre en considération les animaux de la SPCA-PA au niveau du bruit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(i) Résolution : Services de contrôle des chiens - CSR-PA**

Il est proposé par le conseiller Patrice Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la Ville de Shippagan adhère au service de contrôle des chiens offert par la Commission des services régionaux Péninsule Acadienne et donc, de conclure une entente à cet effet.

VILLE DE SHIPPAGAN  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
  
  
MAYRE  
SECRETARIE  
MUNICIPAL

Le conseiller Patrice Éloi Mallet sort de la rencontre à ce moment-ci de la réunion.

**(j) Résolution : Lecture dans son intégralité de l'arrêté 74 (23)**

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on adopte en deuxième lecture par son titre l'arrêté 74 (23), un arrêté municipal pour approuver le budget 2018 de la Corporation d'amélioration Centre-ville de Shippagan Inc.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(k) Résolution : Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 74 (23)**

À la suite de sa lecture dans son intégralité, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'on adopte en troisième lecture par son titre l'arrêté 74 (23), un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration Centre-ville de Shippagan Inc. pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le conseiller Patrice Éloi Mallet reprend son siège à ce moment-ci de la réunion.

**(l) Résolution : Nomination 2e capitaine - brigade des pompiers**

En suivi au rapport de recommandation du comité d'embauche du 2e capitaine, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Percy Mallet que l'on nomme Monsieur Marc Robichaud au poste de 2e capitaine de la brigade de Pompiers volontaires de Shippagan pour un mandat de deux (2) ans tel qu'indiqué au point 3 (5) de l'arrêté 44-2015, et ce, effectif du 5 février 2018 au 5 février 2020.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**(m) Résolution : Plan quinquennal 2018-2022 - Ministère des Transports et de l'Infrastructure**

Un plan quinquennal a été préparé pour les améliorations des routes désignées à l'intérieur de la municipalité pour 2018 à 2022. Les montants ont été répartis comme suit :

- 2018 : 190 000 \$ incluant une participation de 15 % par la ville, soit un montant total de 28 500 \$,
- 2019 : 220 000 \$,
- 2020 : 210 000 \$
- 2021 : 55 000 \$
- 2022 : 360 000 \$

Il est donc proposé par le conseiller Percy Mallet appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que la municipalité soumette ce plan au ministère des Transports et de l'Infrastructure tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Mot du maire**

Mme la maire fait la lecture de son rapport.

**11. Levée de l'assemblée**

La réunion a été levée à 19 h 53.

**12. Parole au public**

Présentation de la présidente du Comité parental d'appui à l'école, Madame Isabelle Power et de Monsieur Charles Lanteigne, Ingénieur chez Roy consultants.

VILLE DE SHIPPAGAN  
*Anta Larrie Robichaud* MAIRE  
*Myli-Clissa* SECRÉTAIRE MUNICIPAL